

FORMULAIRE D'INSPECTION PRÉRÉCEPTION

BÂTIMENT NON DÉTENU EN COPROPRIÉTÉ OU BÂTIMENT DÉTENU EN COPROPRIÉTÉ DIVISÉ • PARTIE PRIVATIVE

ATTENTION

EN VERTU DE LA RÉGLEMENTATION, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT FORMULAIRE ET CE, MÊME SI LE OU LES BÉNÉFICIAIRES SONT ACCOMPAGNÉS PAR UN PROFESSIONNEL DU BÂTIMENT.

Quel que soit le type de bâtiment visé par la garantie, une inspection avant la réception est requise par le Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs.

L'inspection préréception doit être faite conjointement par le ou les bénéficiaires de la garantie et l'entrepreneur. Si le ou les bénéficiaires ne possèdent pas de bonnes connaissances en construction, ils peuvent choisir d'être accompagnés par la personne de leur choix pour l'inspection préréception.

L'inspection préréception se fait à partir de la présente liste d'éléments à vérifier, fournie par l'administrateur et dont le contenu est approuvé par la Régie du bâtiment du Québec.

À l'aide de cette liste, le ou les bénéficiaires et l'entrepreneur doivent faire le tour complet du bâtiment ou de la partie privative d'une copropriété afin de constater l'état des travaux. Il faut porter une attention particulière aux travaux supplémentaires qui ont été demandés. Il faut noter tous les éléments à parachever ou à corriger, par exemple une porte mal ajustée, une égratignure dans la baignoire ou dans la douche, un luminaire manquant, etc.

Si le ou les bénéficiaires et l'entrepreneur sont en désaccord à propos de la liste des travaux à parachever ou à corriger, ils doivent le mentionner dans la présente liste élaborée pour l'inspection.

De plus, le ou les bénéficiaires peuvent ajouter des éléments à la liste de travaux à corriger ou à parachever dans les trois (3) jours qui suivent la réception, à la condition qu'ils n'aient pas emménagé dans le bâtiment ou dans la partie privative de la copropriété.

Finalement, lors de cette inspection, le ou les bénéficiaires et l'entrepreneur conviennent d'un délai qui ne devrait pas dépasser six (6) mois à partir de l'inspection préréception pour la réalisation de ces travaux de parachèvement ou de correction.

DESCRIPTION DU BÂTIMENT

TYPE DE BÂTIMENT : Bâtiment non détenu en copropriété divise Condo – Partie privative

Adresse : _____ Code postal: _____

N° d'enregistrement : # _____ *Date de fin des travaux : _____ / _____ / _____
JOUR MOIS ANNÉE

*Date à laquelle la construction du bâtiment a été terminée. Bien que des travaux mineurs de correction ou de parachèvement peuvent être identifiés lors de l'inspection préreception à venir, la date de fin des travaux ne change pas. Celle-ci doit être égale ou avant la date de l'inspection préreception.

IDENTIFICATION

ENTREPRENEUR : Nom légal : _____

Titulaire d'une licence de la *Régie du bâtiment du Québec* : # _____ N° Accréditation GCR : _____

BÉNÉFICIAIRE (S) ① Nom : _____

Courriel* : _____ Tél. : _____

② Nom : _____

Courriel* : _____ Tél. : _____

* En indiquant votre adresse courriel ci-dessus, vous consentez à ce que Garantie de construction résidentielle (GCR) vous communique l'information pertinente sur les protections dont vous bénéficiez; aucun courriel promotionnel ne vous sera envoyé.

LISTE D'ÉLÉMENTS À INSPECTER - EXTÉRIEUR

NUMÉRO	ÉLÉMENT	VÉRIFIÉ	N/A	NOTES
1. Terrain	1.1 Niveau de sol aux abords du bâtiment (espace entre le parement et le sol), pentes descendantes qui éloignent l'eau du bâtiment ¹	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. Fondations	2.1 Murs de fondation : isolation, imperméabilisation, fissures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	2.2 Crépis de béton	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	2.3 Robinet d'eau extérieur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	2.4 Prises de courant extérieures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3. Toiture	3.1 Membrane ou bardeaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	3.2 Bouches de ventilation ou grilles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	3.3 Trappe ou porte d'accès à l'entretoit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	3.4 Gouttières (s'il y a lieu) ou parapets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4. Parement extérieur	4.1 Maçonnerie : joints, chantepleurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	4.2 Déclin de vinyle, d'aluminium ou de bois : alignement des matériaux et joints	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	4.3 Revêtement, enduit acrylique ou stuc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5. Portes, fenêtres, lanterneaux, portes de garage et autres ouvertures	5.1 Installation, fonctionnement, quincaillerie et finition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	5.2 Calfeutrage au périmètre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	5.3 Ferme-porte sur portes d'entrée ainsi que sur portes d'issue ou porte donnant dans le garage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	5.4 Mécanisme d'ouverture de la porte de garage ou mécanisme d'inversion (sécurité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6. Accès au bâtiment et escaliers, terrasse ou balcons	6.1 Garde-corps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	6.2 Pontage de bois, dalle de béton ou autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	6.3 Système électrique : éclairage et prises de courant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	6.4 Système de plomberie : robinets d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7. Cheminée et conduits d'évacuation	7.1 Maçonnerie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	7.2 Fonctionnement du clapet d'évacuation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

LISTE D'ÉLÉMENTS À INSPECTER - INTÉRIEUR

NUMÉRO	ÉLÉMENT	VÉRIFIÉ	N/A	NOTES
1. Hall d'entrée	1.1 Revêtement de sol : carrelage (joints de mortier), revêtement de sol souple (joints), revêtement de bois ou moquette, avec plinthes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	1.2 Revêtement mural et plafonds : gypse peint, carrelage, bois ou papier peint, plafonds suspendus, moulures et boiseries	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	1.3 Portes d'accès : Ferme-porte, calfeutrage, quincaillerie, finition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	1.4 Systèmes électriques : éclairage et système d'alarme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	1.5 Système de ventilation et de chauffage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. Corridors	2.1 Revêtement de sol : carrelage (joints de mortier), revêtement de sol souple (joints), revêtement de bois ou moquette, avec plinthes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	2.2 Revêtement mural et plafonds : gypse peint, carrelage, bois ou papier peint, plafonds suspendus, moulures et boiseries	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	2.3 Systèmes électriques : éclairage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	2.4 Système de ventilation et de chauffage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3. Séjour, salle à manger et chambres	3.1 Revêtement de sol : carrelage (joints de mortier), revêtement de sol souple (joints), revêtement de bois ou moquette, avec plinthes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	3.2 Revêtement mural et plafonds : gypse peint, carrelage, bois ou papier peint, plafonds suspendus, moulures et boiseries	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	3.3 Portes : quincaillerie, finition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	3.4 Systèmes électriques : éclairage et prise de courant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	3.5 Système de ventilation et de chauffage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	3.6 Foyer : revêtement incombustible au pourtour du foyer (murs, plancher et tablette de foyer) mécanisme d'ouverture et de fermeture de la cheminée (clapet)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4. Cuisine et WC (Salle de bain et toilettes)	4.1 Revêtement de sol : carrelage (joints de mortier), revêtement de sol souple (joints), revêtement de bois ou moquette, avec plinthes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	4.2 Revêtement mural et plafonds : gypse peint, carrelage, bois ou papier peint, plafonds suspendus, moulures et boiseries	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	4.3 Portes : quincaillerie, finition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	4.4 Systèmes électriques : éclairage et prises de courant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	4.5 Système de plomberie : appareils de plomberie (lavabo, bain, douche avec joints d'étanchéité) et robinetterie en en bon état de fonctionnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	4.6 Système de ventilation et de chauffage : hotte de cuisine et ventilateur de WC (salle de bain et toilettes)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	4.7 Ébénisterie (armoires, meubles intégrés et comptoirs : quincaillerie de finition (joints) et étanchéité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5. Sous-sol ou autres espaces	5.1 Revêtement de sol : béton et drainage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	5.2 Finition de plancher : carrelage (joints de mortier), recouvrement de sol souple (joints), recouvrement de bois ou moquette, avec plinthes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	5.3 Revêtement mural et plafonds : béton, gypse peint, carrelage, bois ou papier peint, plafonds suspendus, moulures et boiseries	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	5.4 Portes : quincaillerie, finition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	5.5 Systèmes électriques : éclairage, prise de courant et panneau électrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	5.6 Système de plomberie : valve d'arrêt de l'alimentation de l'unité d'habitation, chauffe-eau et son drain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	5.7 Système de ventilation et de chauffage : échangeur d'air	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Garage	6.1 Revêtement de sol : béton et drainage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	6.2 Revêtement mural et plafonds : gypse peint, béton, moulures et boiseries	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	6.3 Portes d'accès : ferme-porte, étanchéité, quincaillerie, finition et mécanisme d'inversion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	6.4 Systèmes électriques : éclairage, prises de courant, détecteur de fumée et système d'alarme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	6.5 Système de plomberie : robinet d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	6.6 Système de ventilation et de chauffage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Notes:

DÉCLARATION DE RÉCEPTION DE L'UNITÉ

Le ou les bénéficiaires déclarent que les travaux relatifs au bâtiment non détenu en copropriété divise ou à la partie privative d'un bâtiment détenu en copropriété divise sont terminés, sous réserve des éléments à corriger ou de menus travaux à compléter identifiés sur la présente liste, et qu'il est en état de servir conformément à l'usage auquel il a été destiné.

L'entrepreneur déclare avoir été présent lors de l'inspection préreception et avoir reçu copie de la liste des éléments à corriger ou à parachever contenue dans le présent document, le cas échéant.

RÉCEPTION - SANS RÉSERVE²

RÉCEPTION - AVEC RÉSERVE³ → Date convenue de fin des travaux à compléter : _____ / _____ / _____
JOUR MOIS ANNÉE
 (Ne devrait pas dépasser un délai de six (6) mois après la date d'inspection préreception)

1 X _____
 SIGNATURE DU BÉNÉFICIAIRE

2 X _____
 SIGNATURE DU BÉNÉFICIAIRE

X _____
 SIGNATURE DE L'ENTREPRENEUR

DATE DE SIGNATURE : _____ / _____ / _____
JOUR MOIS ANNÉE

- L'aménagement de terrain est exclu de la garantie.
- L'acceptation avec ou sans réserve par le bénéficiaire, ne concerne que les éléments apparents au moment de la réception du bâtiment.
- Applicable seulement s'il y a des éléments à corriger ou à parachever.

La responsabilité d'enregistrer votre bâtiment revient à l'entrepreneur accrédité chez GCR. Sachez que vous pouvez néanmoins nous faire parvenir en tout temps une copie de vos documents afin de vous assurer que nous les ayons en notre possession et que votre bâtiment est bel et bien enregistré. Vous pouvez nous acheminer les documents par courriel à enregistrement@garantiegr.com.

--	--	--	--